

Sommaire

Vie Municipale

Pages 1 à 3

Réseau et Communication

Pages 4 à 8

Environnement

Page 9

Urbanisme et Bâtiments

Pages 10 à 13

Pages scolaires

Pages 14 à 17

Au quotidien

Page 18

La Vie associative

Pages 19-24

Commerce et artisans

Pages 25 à 27

État Civil - 2021

Page 28

Point info

Pages 29-30

Le mot du maire

En cette nouvelle année, mes premiers propos sont de vous souhaiter une bonne et heureuse année ; une année rimant avec santé et bonheur. Alors, malgré les contraintes liées à cette fameuse crise sanitaire, mais avec cette volonté d'aller toujours de l'avant, je vous souhaite aussi confiance et sérénité.

Plusieurs dossiers ont pu se concrétiser en cette année passée, qu'ils soient liés à des aménagements tels que la réhabilitation du jardin d'enfants rue du Solaure, l'installation et le suivi du composteur collectif au village, les travaux de réhabilitation énergétique sur les bâtiments communaux, le suivi du bon fonctionnement des services municipaux, ou encore l'accompagnement et l'aide aux différentes associations œuvrant sur la commune.

Poursuivant le travail effectué depuis de nombreuses années, voire des décennies, la volonté des élus est de continuer à travailler sur des projets ambitieux. Pour cela, les réflexions sur l'aménagement de la place de la Fontaine ou la réfection des façades de l'église ont commencé pour la partie études, et la réalisation est envisagée pour les deux ou trois prochaines années. Parce qu'il s'agit de sécurité, bien évidemment les travaux d'aménagement du cheminement piétons entre l'aire de covoiturage et le village devraient enfin se réaliser.

Trop souvent, le travail d'une mairie se limite dans les esprits à ces travaux d'investissement et de développement. Pourtant la majeure partie du travail des élus, mais aussi des agents consiste à « faire fonctionner » ce qui existe. Ce qui paraît aller de soi. L'entretien de la voirie, la gestion des équipements publics, l'urbanisme, le suivi des bonnes relations avec les associations, la gestion administrative de la mairie, les faits divers, occupent une place importante en termes d'investissement humain, mais aussi en moyens financiers.

Parmi ceux-ci, les services liés au domaine scolaire sont aussi très prégnants. Alors qu'il s'agit de priorité pour les élus, les dépenses obligatoires en matière d'éducation sont relativement stables depuis de longues années. Par contre, les services facultatifs, tels que la garderie périscolaire ou le restaurant scolaire intercommunal, représentent une charge financière de plus en plus importante, alors qu'ils sont parfois jugés insuffisants et critiqués. Pourtant, la fréquentation est à son comble (160 repas en moyenne pour 203 enfants scolarisés, soit 80 %), et notre fonctionnement est souvent cité en exemple par ailleurs !!! N'est ce pas là un paradoxe ?

Le contexte financier pour les communes est depuis quelques années assez difficile. Quel que soit les élus nationaux en place, les dotations diminuent, les services régaliens sont à présent à la charge directe des communes, les contraintes, obligations ou réglementations de tout genre doivent être assurées, et les charges de fonctionnement sont toujours en hausse. Alors la solution pourrait venir de l'imposition. Mais soucieux de ne pas grever encore plus le budget familial, ce n'est pas la solution prioritaire envisagée.

Parce qu'il s'agit de la seule source financière d'une commune aujourd'hui, l'autre solution est de développer l'habitat. Il doit toutefois s'effectuer de manière mesurée et responsable au risque de devoir créer de nouveaux équipements ou services. Cela sera le cas avec la venue d'un nombre raisonnable de nouvelles maisons et familles sur l'aménagement foncier en cours.

Bien évidemment, la vie d'une commune, notre vie, ne se résume pas seulement au côté matériel des choses, mais bien par les relations et les liens que nous pouvons avoir les uns avec les autres. Le fameux lien social, dont chacun se gosse aujourd'hui, et qui existe depuis des siècles notamment par les bonnes relations que chacun peut avoir avec son voisin, et le travail bénévole des membres des associations. Aujourd'hui, celles-ci sont soumises à de fortes contraintes, pouvant aller jusqu'à craindre leur disparition. Alors soutenons-les, aidons-les. Il en va de notre « vivre ensemble ».

Toujours en termes de relations sociales, ou d'aides sociales, la commune, par l'intermédiaire du CCAS et de Sylvie SANIAL, effectue un travail de l'ombre, toujours à l'écoute et de manière très confidentielle. Ils apportent ainsi l'aide nécessaire en cas de difficultés, notamment auprès des personnes âgées. Alors, si besoin, n'hésitez pas.

Enfin, et alors que la fibre optique commence à être disponible pour chaque foyer, la mairie a souscrit à une application informatique disponible sur votre téléphone portable vous indiquant les dernières informations de la vie de Piégros La Clastre, de manière gratuite et réactive. Cette application, du nom de « Panneau Pocket », très simple d'utilisation, se montre très intéressante.

Et puis, autre source d'informations, l'Encrier. Alors bonne lecture.

Gilles Magnon - Maire



La Vie Municipale

Du mouvement au niveau du personnel communal

Service entretien

Départ de Josiane PAVIER
et Arrivée de Maria GALLARDO

Au 31 juillet 2021, et après 11 années passées comme adjointe technique principale, en charge de l'entretien des locaux scolaires et de la mairie, Josiane a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Fille d'une famille clastroise bien connue et reconnue, Josy a toujours fait preuve d'une conscience professionnelle remarquable, avec le souci de bien faire pour « sa » commune. Aussi, lors d'une sympathique réception, les élus, mais aussi ses collègues de travail et amis ont tenu à lui manifester leurs remerciements et leur amitié, tout en lui souhaitant une bonne et heureuse retraite.

Allez, profites-en bien Josy, garde ta gentillesse et ton humour légendaire. Et à très bientôt.

L'occasion était aussi de présenter Maria GALLARDO, nouvelle agent communal, et qui a pris le relais de Josy, de manière tout aussi efficace et consciencieuse. Bienvenue Maria !

Arrivée de Damien DEFOUR

Suite au départ de Jonathan GUYON en 2019, le poste d'agent d'entretien au sein du service technique de la commune était resté vacant, laissant Jean-Louis BERNARD seul dans ce service communal.

Aussi, après avoir évalué à nouveau la charge de travail potentielle, les élus ont décidé de recruter Damien DEFOUR. En provenance de la Communauté des Communes des Portes de Drôme-Ardèche (Nord-Drôme), il a pris son travail au mois de Juillet dernier pour des tâches d'entretien des bâtiments communaux et de la voirie. Bienvenue Damien !



Josy



Maria

Service Administratif

Retour de Marion BRUNET

Après de trop longues absences, assurément pour elle aussi, Marion nous a rejoints ponctuellement en cours d'année passée, et de manière plus définitive, quoiqu'à temps partiel, en ce mois de janvier. Encore un peu de temps, Marion, et cela ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Restaurant Scolaire Intercommunal

Œuvrant au restaurant scolaire intercommunal en tant que coordonnatrice entre les parents, le personnel, les membres de l'association du RSI, et les mairies, Mélanie GABARDO a souhaité laisser son poste courant novembre. Sylvie SACILOTTO nous a donc rejoints pour la réalisation de ces tâches. Bienvenue aussi à Sylvie !



Damien entouré de ses nouveaux collègues

Réseau et Communication

Diagnostic « Ponts et Ouvrage »

Dans le cadre du plan de relance faisant suite à la pandémie, l'état a lancé un programme intitulé « Programme national Ponts ». Celui-ci vise à permettre aux communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants, de bénéficier de prestations d'ingénierie gratuites pour recenser et évaluer l'état des ponts et murs de soutènement de la voirie communale.

Les ponts constituent les points névralgiques des réseaux routiers permettant la desserte des habitations, notamment en milieu rural ; tout comme les murs de soutènement.

Fort de cette proposition, parce que le nombre sur notre commune est important et leur utilisation stratégique en matière de desserte, la mairie a souhaité y répondre favorablement.

Cette démarche se déroule en 2 phases sur la période 2021 – 2022, à savoir une première phase consistant à faire un inventaire large des ouvrages, et la deuxième concernant les ouvrages dont les évaluations doivent être plus approfondies. Tout cela débouchera sur un véritable « carnet de santé » comprenant les éléments liés à l'état des ouvrages, et des suggestions d'entretien et de surveillance.

Ce travail en cours actuellement est réalisé

sous le contrôle du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) disposant d'une expertise historique et reconnue en voirie et en ouvrages d'art.

Pour cela, et en cette période hivernale, les agents communaux ont en charge de dresser tout d'abord un listing des ouvrages (environ une cinquantaine) avec un relevé des caractéristiques, des plans et des photos, et de procéder ensuite au débroussaillage aux abords de ceux-ci. Commencé avant les fêtes de fin d'année, ce travail va se dérouler jusqu'au printemps.

La réalisation de ce programme permettra ensuite à la commune de bénéficier de financements pour réaliser les travaux nécessaires.



Revêtement quartier La Bascule

Engagés par le département de La Drôme, des travaux de réfection des revêtements ont eu lieu à l'automne au niveau de la route départementale 164b, autrement dit au quartier la Bascule.

Ceux-ci ont fait suite aux négociations entre la commune et le département qui souhaitait classer en agglomération la zone comprise entre le pont sur Blayne et le passage à niveau des « routes ». Tout d'abord opposés, les élus communaux ont ensuite accepté demandant qu'à l'intérieur de cette zone, tous les réseaux aériens (télécommunications et fibre optique) puissent être enfouis. L'accord a été validé avec une prise en charge totale par Orange et le conseil départemental. Cela aura pour avantage de pouvoir réglementer la circulation, avec une limitation de vitesse possible à 30 km/h, ou par des artifices tels que dos d'âne ou passages surélevés. Ce qui n'était pas possible par le département vu qu'il s'agissait d'une route départementale en milieu rural, et non en agglomération.

Au prix de quelques nuisances au niveau de la circulation, ces travaux se sont déroulés en période de vacances scolaires. Seuls, quelques travaux de dépose des anciens supports restent à réaliser.

Une commission « voirie » élargie doit se réunir en début d'année afin de proposer un périmètre pour la zone agglomération. Celui-ci sera ensuite mis à la validation du conseil municipal.



Sécurité des piétons. Création du cheminement piéton

Comme présenté dans l'Encrier de Septembre 2019, un dossier a été constitué pour la réalisation d'un espace sécurisé pour les piétons (et vélos) entre le gymnase et le village.

Pour ce chantier évalué à 213 000 €.HT, les financements ont été demandés et pratiquement tous ont été validés par les différents financeurs que sont l'état, la Région AURA et le département de La Drôme pour une aide totale d'environ 170 000 €.

Le retard pris dans ce dossier s'explique d'une part par la période de crise sanitaire que nous avons vécue depuis 2020, mais aussi par le manque d'accord pour l'achat d'une petite parcelle. Constitué par le service ingénierie du département qui est notre maître d'œuvre, l'appel d'offres devrait être lancé vers la fin mars pour un début des travaux en septembre.

*Projection du
cheminement piéton*



*Route de Saillans
entre le gymnase et
carrefour La Bascule*

Entretien de la voirie communale

L'entretien des quelques 56 km de voirie constitue un travail nécessaire et régulier afin de maintenir un état correct de celle-ci. Aussi, et même si cela n'est jamais assez, des sommes (très) importantes avoisinant environ 70 à 80 000 €, sont dépensées chaque année afin de refaire des revêtements de chaussées, le passage de l'épaveuse, le déneigement (plutôt en baisse ces dernières années), la réparation des ponts, l'entretien des passages busés, des glissières de sécurité,

Pour 2021, le programme de réfection de revêtements n'a pu avoir lieu, faute de temps par l'entreprise retenue. Ceux-ci seront repris dans le programme 2022. A ce titre, citons tout de même l'aide forfaitaire annuelle du département de La Drôme, qu'il convient de remercier pour environ 17 000 €. Cette aide est d'autant plus précieuse que cela ne se pratique pas dans tous les départements. Merci à nos élus départementaux.

Nos employés communaux

Parmi les travaux qui leur sont confiés, outre les tontes au printemps jusqu'à l'été, le nettoyage des espaces publics, le suivi du bon état et de l'entretien des panneaux de signalisation, les buses en traversées de routes laissées depuis plusieurs années à l'abandon, ont pu être nettoyées, et pour certaines débouchées. D'autres le seront avec des moyens plus lourds et avec l'aide de nos entreprises locales de travaux publics. Cela constitue aussi un travail important et obligatoire en matière de sécurité. De même, ces travaux contribuent à assurer un bon écoulement des eaux par temps de forte pluie.

L'entretien du cimetière

S'il est un lieu où les habitants et les élus sont attachés, c'est bien celui du cimetière. Si de manière générale par le passé, celui était cité en exemple, affichant un certain respect vis-à-vis des personnes disparues et de leur famille, ce travail d'entretien est depuis quelques années assez difficile.

En effet, la mairie, bien avant que cela ne devienne obligatoire pour ce type de lieu, a souhaité pratiquer le zéro phyto. Le seul moyen possible aujourd'hui est de désherber manuellement, travail rendu difficile par la couche de gravier au niveau des allées. Ainsi, tout au long de l'année et pendant de longues journées, les agents procèdent à maintenir ce lieu convenable. Cela a été le cas notamment pour les fêtes de la Toussaint.

Cela n'est pas toujours de mise, mais profitons de ces quelques lignes pour souligner les nombreux messages de satisfaction et de remerciements adressés aux élus, mais surtout aux agents qui ont effectué ce travail.

Parce que ce travail est trop fastidieux et surtout éphémère, la question en cours de réflexion est de savoir comment procéder. Plusieurs pistes sont envisagées, telles qu'un revêtement en enrobé permettant un accès facile pour les personnes à mobilité réduite et très peu d'entretien, ou alors des allées enherbées plus « vertes », et ne nécessitant qu'un entretien à l'aide de moyens mécaniques.

Toujours au niveau du cimetière, des travaux de réfection de la chapelle devront être engagés rapidement.



4 étapes pour bénéficier du Très Haut Débit

1

TESTER SON ÉLIGIBILITÉ

- Connectez-vous au site d'éligibilité : www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite
- Renseignez votre adresse pour savoir si le raccordement est possible
- Remplissez le formulaire à votre disposition, si besoin



2

CHOISIR UN OPÉRATEUR

- Pour souscrire une offre, contactez l'opérateur de votre choix présent sur le réseau
- Une fois l'abonnement validé, votre opérateur effectuera le raccordement de votre domicile
- Un technicien prendra contact avec vous pour fixer la date de l'intervention



3

INTERVENTION DU TECHNICIEN

- Avant le jour de l'intervention, veuillez à bien avoir réalisé les travaux éventuels pour permettre le passage de la fibre sur votre terrain (élagage des arbres, réparation d'une conduite souterraine, installation de gaines...)
- Le technicien réalise le raccordement
- Lorsque son travail est terminé, vous signez un compte-rendu d'intervention



4

PROFITEZ DE LA FIBRE !

- Après l'activation de la ligne par votre opérateur, vous n'aurez plus qu'à brancher vos équipements pour bénéficier d'une connexion ultra rapide !



UNE QUESTION SUR LE RÉSEAU PUBLIC ADN ?

Éligibilité - Adresse - Raccordement...
Un nouveau numéro à votre service

04 82 48 00 18

www.ardechedromenumerique.fr/faq

La mairie de Piégros-La Clastre se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace permet de prévenir **instantanément** les citoyens à chaque **alerte et information de la Mairie**, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.



PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

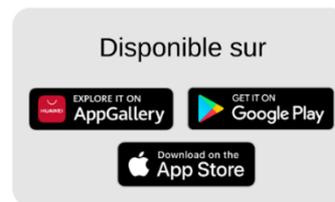
Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés à l'actualité de la commune, mais aussi des communes voisines.

Une application simple et engagée 100% française

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de **7400 entités** (Gendarmeries, Communes, EPCI...).

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle**. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans votre poche.



La Poste – pour une bonne distribution de votre courrier

Depuis ces dernières semaines, il est constaté une baisse importante du courrier dans les boîtes aux lettres.

Comme cela vous a été écrit il y a quelques mois, La Poste effectue le tri du courrier suivant l'adressage mis en place par la commune, avec obligatoirement **le numéro et le nom de la voie**. A noter que les anciennes adresses, qui souvent faisaient référence à un quartier, ne sont plus utilisées. Ainsi, le courrier mal adressé n'est plus distribué.

Si vous avez besoin de justifier votre nouvelle adresse, le secrétariat de mairie se tient à votre disposition à l'accueil ou par mail (sur le site internet de la commune), afin de vous faire parvenir une attestation, comme cela vous a été envoyé en 2018.

Alors, si cela n'est pas encore fait, transmettez dès maintenant votre adresse modifiée (avec numéro) à tous vos correspondants. Parlez bien de « **modification d'adresse** » et non de « changement d'adresse » (vous ne déménagez pas).

Il est donc impératif de bien en informer tous vos interlocuteurs, fournisseurs de services (banques, assurances, ...) mais aussi vos proches, amis et famille, afin que vos courriers puissent vous être correctement distribués.



Environnement

Extinction de l'éclairage public. Voir les étoiles... Et les économies

Le 9 décembre dernier s'est tenu au CRA une réunion publique rassemblant une trentaine d'habitants et d'élus autour du sujet de l'extinction de l'éclairage public.

Pendant près de deux heures, les questions et les enjeux de l'éclairage public ont été discutés.

Un premier point abordé était lié aux économies d'énergie. A l'heure où les prix de l'énergie augmentent, laisser les lumières allumées alors que tout le monde dort interroge. Pour la commune, l'éclairage représente le premier poste de dépense de sa facture d'électricité. Eteindre c'est près de 2 000 euros économisés chaque année, et beaucoup plus demain.

Le travail du parc national du Vercors sur l'importance des cieux étoilés pour la biodiversité a été rappelé. Certains habitants ont remonté leur plaisir de retrouver des cieux étoilés, notamment ceux disposant d'une chambre en proximité directe d'un candélabre et qui trouble parfois le sommeil des plus petits.

La question de la sécurité a été également posée. Les élus ont demandé à la gendarmerie de Crest leurs retours d'expériences concernant le lien éventuel entre l'extinction nocturne et les actes de malveillance sur les communes alentours. Les gendarmes ont indiqué qu'ils n'avaient relevé aucune augmentation des incivilités. La dangerosité pour les piétons et vélos de l'entrée du village a été rappelée par l'assemblée.

Suite à cette réunion, le conseil municipal du 13 janvier 2022 s'est prononcé favorablement à l'extinction nocturne en demandant qu'un premier bilan soit effectué après 6 mois d'extinction. Les horaires d'extinction nocturne seront coordonnés avec ceux des villages voisins :

- 23h30 – 06h00 sur l'ensemble de la commune
- 01h00 – 06h00 les vendredis et samedis
- Pas d'extinction les 24 et 31 décembre, 21 juin, 14 juillet et jours de fêtes.

Le projet sera mis en place dans les prochaines semaines.

Ne brûlons pas les déchets verts... Valorisons-les !

La période est propice à faire le nettoyage et tailler les végétaux dans les jardins. La préfecture a rappelé récemment l'interdiction sous peine d'amende de brûler à l'air libre les déchets verts. Ces « déchets » peuvent être valorisés soit en les compostant dans le jardin, soit en les amenant aux déchetteries intercommunales où ils seront broyés puis redistribués.

Cette interdiction est liée à une politique nationale de lutte contre la mauvaise qualité de l'air, elle vise en particulier à limiter les émissions de particules fines dont le dégagement est important lors de la combustion de déchets à l'air libre.

De nouvelles consignes de tri

Depuis le 4 octobre, les consignes de tri sélectif ont évolué pour augmenter le recyclage. Désormais, 100 % des emballages plastiques, papiers ou métalliques se collectent, y compris ceux qui ne se recyclaient pas jusqu'alors : sacs plastiques, pots de yaourts, barquettes et films alimentaires...

Une collecte plus abondante, pour recycler davantage et pour alléger notre part d'ordures ménagères !

Attention, les jouets en plastique, les casseroles, les assiettes cassées.... vont toujours en déchetterie.

Retrouvez toutes les infos sur le site de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans (CCCPS).

Urbanisme et Bâtiments

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les démarches d'urbanisme sont dématérialisées. Pour toute demande d'autorisation d'urbanisme, vous pouvez à présent utiliser une plateforme numérique et y déposer l'ensemble des documents nécessaires à l'instruction. Plus besoin donc d'imprimer en plusieurs exemplaires des dossiers parfois volumineux. C'est aussi une facilité pour l'instruction car tous les services impliqués peuvent télécharger les dossiers sans les attendre au courrier. Le lien est sur le site de la mairie.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique, pas d'inquiétude, il est toujours possible de déposer vos dossiers auprès du secrétariat de mairie.

Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?

Toute création de surface de plancher ou de toiture supérieure à 5 m² doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme. Le dossier à déposer dépend de la zone où est situé le projet (zone urbaine, naturelle ou agricole) et de ses caractéristiques (surface et usage destiné au bâtiment). Si la construction est de taille limitée (inférieure à 20 m² ou jusqu'à 40 m² pour une extension en zone urbaine) et ne touche pas à la structure, le projet sera bien souvent soumis à déclaration. Si la construction est plus importante ou qu'elle nécessite un dépôt par architecte car elle fait grandir votre habitation à plus de 150 m², votre projet sera soumis à une demande de permis de construire.

Pour la construction d'une piscine ou la transformation d'un garage en pièce à vivre, une simple déclaration est bien souvent suffisante mais nécessaire.

Notez que notre plan local d'urbanisme (PLU) établi en 2019 fixe les possibilités et limites aux constructions. Pour préserver les espaces, celles-ci sont plus particulièrement limitées sur certaines zones, agricoles et naturelles notamment.

La charrue et les bœufs

Il est important de bien se renseigner avant de lancer votre projet. Le secrétariat de mairie, les élus ou le service instructeur peuvent vous aider.

Mettre la charrue avant les bœufs est à contrario un mauvais calcul, vous vous retrouvez en infraction. Plusieurs procédures de police de l'urbanisme sont en cours sur la commune. La direction générale des finances a dernièrement lancé son expérimentation 'Foncier Innovant' visant à comparer le cadastre et les photos aériennes dans plusieurs départements français. Elle indique vouloir élargir le processus à l'ensemble du territoire en 2022, le département de la Drôme devrait être concerné et les procédures se multiplier dans les années à venir.

Si vous avez un doute ou souhaitez entreprendre une régularisation, n'hésitez pas à prendre rendez-vous de manière à trouver la démarche adéquate.

Plus d'information sur le site de la commune : <http://www.mairie-piegrosclastre.fr/>

Prendre rendez-vous pour un sujet d'urbanisme : 04 75 40 01 04

Aménagement du lotissement du Moulinage

Comme chacun peut le constater, le lotissement du moulinage va bon train. A ce jour, la plupart des lots a fait l'objet d'autorisation ou de demande de permis de construire. Les premières maisons sortent de terre... terre que l'on retrouve parfois de manière trop importante dans les rues du village. Cela a été signalé à l'aménageur. Les salissures devraient diminuer avec le recouvrement des voiries du lotissement par leur couche bitumineuse.

Le bailleur ADIS, chargé de la construction du bâtiment de 14 logements au-dessus de l'école prévoit de finir les études et lancer la consultation des entreprises à l'automne prochain laissant envisager une livraison pour 2024. La commune sera associée au bailleur et au département pour l'attribution des futurs logements. Elle souhaite donner une place privilégiée aux personnes les plus âgées dans ce futur bâtiment. Des informations seront données en temps utiles.



Aménagement de la place de la Fontaine

Une consultation a été entreprise par la commune pour démarrer les études de la place cette année.

L'étude commencera par un travail de concertation de plusieurs mois avec les habitants et usagers de la place pour définir les enjeux de cet aménagement au cœur de notre village. C'est la phase d'élaboration du programme.

Sur cette base, une équipe de maîtrise d'œuvre sera choisie pour proposer un projet chiffré qui servira au montage du financement. Si ce dernier est validé par le conseil, nous pourrons alors attaquer les travaux et se donner rendez-vous pour une inauguration... en 2025 ?

Interroger l'aménagement de la place pose également la question de la rénovation des façades de l'église. Le déroulement d'une telle rénovation est différent du fait qu'il s'agisse d'un bâtiment inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Une étude de diagnostic patrimonial sera un préalable pour définir et estimer les travaux et consulter des partenaires financiers spécifiques. Une consultation pour cette étude est actuellement en cours.



Travaux et équipements communaux

Rénovation énergétique du commerce et du logement ex-cure

Des travaux de rénovation énergétique ont été réalisés à l'automne au logement communal de la Cure avec le remplacement de l'ancien chauffage électrique par un poêle à granulés. Les travaux ont été confiés à l'entreprise BON.

Début février, les menuiseries simple vitrage du commerce communal « le Solaire » seront remplacées par des doubles vitrages par la menuiserie GENCEL.

Ces opérations d'un montant de 17 300 euros ont été possibles grâce à des subventions de la part du SDED et de la Préfecture finançant 80% du montant des travaux.

Étude de la qualité de l'air de l'école de l'Encrier

L'été dernier, une campagne de mesure de la qualité de l'air de l'école de l'encrier a été menée. Cette campagne a été rendue possible grâce au soutien logistique du bureau d'étude ENERTECH situé à Pont de Barret qui a gracieusement prêté plusieurs enregistreurs de CO2. L'ensemble de l'équipe pédagogique s'est prêté au protocole de mesure de manière très active. Qu'ils soient ici remerciés.

La campagne a montré que la ventilation mécanique du bâtiment associée à une ouverture régulière des fenêtres aux interours permettaient d'obtenir une qualité d'air satisfaisante. Quelques minutes d'ouverture lors des récréations permettent de retrouver une très bonne qualité d'air et de maintenir un bon niveau de confort pendant les deux heures de classe qui suivent.



Mesure des débits de ventilation mécanique par un cône Kimo

Inauguration du jardin d'enfants rénové et du composteur collectif de la place de la Fontaine

Samedi 23 octobre se sont tenues deux inaugurations.



La première célébrait le site du compostage de la place de la fontaine qui a fêté sa première année de fonctionnement. Le site, construit dans le cadre d'un partenariat Communes-CCCPS est très utilisé par les riverains de la place et par des familles qui y déposent leurs déchets verts avant de déposer leurs enfants à l'école le matin. Il est suivi de près par une équipe de 3 référents formés avec l'association Compost et Territoire : Aurélie Charrier, Stéphane Moteau et Raymond Bouchet.

La seconde célébrait le jardin d'enfants rue Chantebise, entièrement rénové au printemps dernier. La rénovation de l'aire de jeux a été pensée à l'origine par une équipe regroupant élus, habitants de la commune et éducatrices de la micro-crèche attenante. Les jeux, le mobilier et l'aménagement sont des pièces uniques qui ont été créées par les entreprises locales. Il s'agit des entreprises SELVAO pour les jeux, LA MARCHE A SUIVRE pour le mobilier, CALAMINE pour la ferronnerie et VALDROME PAYSAGE pour l'aménagement. Voir les nombreux enfants jouer dans le parc cet été est certainement le plus beau des bravos que l'on puisse donner à tous les acteurs de ce projet.



Muriel Paret et Daniel Gilles, élus départementaux de notre canton, Claude Aurias élu régional référent du territoire et Jean-Louis Baudouin, vice-président de la communauté de commune nous ont fait le plaisir de leur présence manifestant et rappelant le soutien financier du département, de la région et de la communauté de communes à ces projets. Les inaugurations sous le soleil se sont terminées par un moment de convivialité.



Pages Scolaires

Nos enseignants

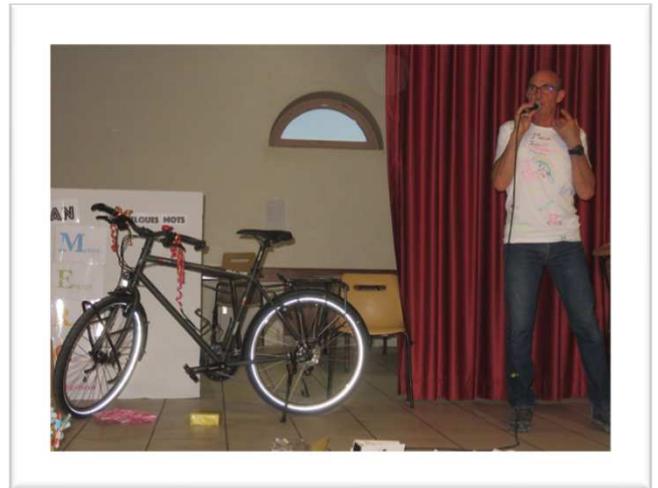
Changement aussi au niveau du corps enseignant avec le départ en retraite en Juillet dernier de Jean BEAUFORT, directeur d'école à Mirabel et Blacons. Arrivé en septembre 2005, il a œuvré depuis à la direction de cette école où, reprenant les mots de Maryline MANEN, « son investissement sans faille et son dynamisme ont largement contribué à la qualité de l'enseignement au sein du RPI ».

Merci Jean, pour toutes ces années passées auprès de nos enfants.

Et bonne route à vélo !!

Pour lui succéder Yann BOUCHET, nouveau directeur nous vient de Livron où il exerçait déjà. Son souhait d'enseigner dans les écoles rurales l'a conduit jusqu'à prendre ses nouvelles fonctions dès la rentrée de septembre.

Bienvenue au RPI Mirabel-Piégnos !



Jean Beaufort et son nouveau compagnon de route



Yann Bouchet, nouveau directeur de l'école de Mirabel et Blacons

Plan « école numérique »

Les trois écoles du RPI avaient déjà bénéficié lors d'un premier plan en 2018, d'un financement à hauteur de 40 % pour l'achat de 5 vidéo-projecteurs et 19 tablettes.

De même, en 2021, un nouveau plan d'aide, pour l'équipement en matériel numérique des écoles, a été proposé par l'État via l'Education Nationale. Celui-ci a reçu l'accord des élus afin de compléter les équipements.

Avec une aide au financement à hauteur de 70 %, les écoles élémentaires de Mirabel et Blacons

et Piégnos La Clastre en ont profité pour équiper les dernières classes qui ne l'étaient pas encore en vidéo-projecteurs, ordinateurs portables pour les enseignants et faire l'acquisition de nouvelles tablettes afin de pouvoir faire travailler deux élèves ensemble.

Pour Piégnos La Clastre, l'aide de l'État se basait sur un investissement de 4000 €.HT avec un reste à charge de 1200 €. Celui-ci étant légèrement dépassé, le conseil municipal a validé une aide complémentaire et directe de 1365 €.

Land Art

Depuis de nombreuses années, les enseignants de l'école des Berthalais font pratiquer le Land'Art à tous leurs élèves aux environs de la Toussaint. Cette activité est aussi pratiquée depuis longtemps par les élèves de l'école de Piégros-La Clastre lors des séjours de classes nature, en juin, à Valdrôme ou à Vassieux.

Cette année, les trois écoles l'ont proposé aux élèves en novembre. Voici le retour de l'école de Blacons qui le faisait pour la première fois :

Les élèves de CE2 / CM1 et de CM2 de l'école de Mirabel et Blacons se sont lancés dans un projet Land'Art au cours du mois de novembre. La première étape a consisté à récolter des matériaux et à les trier. Le thème des formes géométriques ayant été retenu, les élèves ont tout d'abord observé en classe de nombreuses œuvres réalisées par des

artistes renommés. Puis, par petits groupes de 3 ou 4 élèves, ils ont réalisé des croquis détaillés de leur future œuvre. Vendredi 25 novembre au matin, les élèves ont dans un premier temps tracer les contours de leur figure avec les matériaux à disposition (pommes de pin, galets, bambous...) et dans un deuxième temps, rempli les formes, que ce soient des cercles, des polygones en utilisant des matériaux très colorés. Le résultat était splendide. Les photos de l'exposition en sont la preuve. (N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la mairie pour les apprécier en couleurs !)

De nombreux parents sont venus avec leur enfant découvrir l'ensemble des œuvres le vendredi à partir de 16h30, ainsi que pendant tout le week-end.



Garderie Périscolaire

Afin de respecter au mieux les différents protocoles sanitaires et afin de répondre au besoin croissant des familles pour avoir un système de garde au-delà des horaires scolaires, les mairies, avec l'aide de la MJC Centre Social Nini-Chaize, ont décidé de mettre en place une garderie sur chacune des trois écoles.

Ainsi, aux Berthalais, 15 enfants peuvent être accueillis, à Blacons 10 enfants et à Piégros 36 enfants. Le personnel ainsi nécessaire s'élève à quatre animateurs ou animatrices sur un temps d'ouverture d'environ 3H00 par jour et ce sur chaque site.

En général, les trois lieux, bien remplis,

permettent aux enfants d'y vivre des moments de détente, de convivialité mais aussi d'éducation au vivre ensemble et à l'apprentissage. Différentes activités leur sont proposées : jeux extérieurs, jeux de société, lectures, jeux libres, activités manuelles (peinture, bricolage, coloriage, pâte à sel, etc.). Tout ceci se fait dans le respect du rythme des enfants selon leur âge, leurs envies et leurs besoins.

La garderie s'intègre ainsi dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille. Ces temps périscolaires sont de véritables temps de loisirs auxquels les enfants prennent, généralement, beaucoup de plaisir à participer.

Restaurant Scolaire Intercommunal (RSI)



Le RSI ne désemplit pas, bien au contraire, puisque sur environ 200 enfants scolarisés, 160 repas sont servis en moyenne chaque jour à la cantine. Ainsi, chaque année, les effectifs augmentent obligeant les mairies de répondre au mieux aux nouveaux besoins.

Si la pandémie avait accéléré en 2020 la mise en place d'un réfectoire à Blacons, les élus ont validé le fait de conserver cette organisation et se sont donc employé à équiper une salle communale libérée à l'espace « Les Cascades » afin qu'elle puisse être opérationnelle à la rentrée. Ceci est une solution provisoire en attendant que le nouveau réfectoire soit construit à proximité de la salle des fêtes. Les enfants de Blacons peuvent donc manger sur place à midi ce qui permet de désengorger les salles de Piégros. Ainsi, trois lieux de restauration sont opérationnels (un par école), offrant aux enfants un confort indéniable ne les obligeant plus à prendre le bus. De plus en ces périodes de crise sanitaire, les groupes ne sont pas mélangés. Bien évidemment cela passe par des animateurs supplémentaires que les mairies ont recrutés, ou par les prestations que la MJC assure à leur demande.

La difficulté rencontrée actuellement concerne notamment le taux d'encadrement. Les groupes d'enfants pour chaque animateur restent importants, et le bruit l'est également. Ce temps méridien, qui devrait être un temps éducatif, peine à l'être véritablement de ce fait. Les mairies et la MJC cherchent en ce moment des solutions pour que le temps du repas puisse être le plus constructif et le plus agréable pour tous.

La difficulté réside aussi à trouver l'équilibre entre un repas de qualité, un déjeuner dans le calme offrant une animation pédagogique de qualité, des moyens matériels de plus en plus importants, du personnel de plus en plus nombreux, tout ceci avec des coûts restant dans le domaine du raisonnable.

Concernant l'année scolaire 2019-2020, d'après les chiffres présentés en assemblée générale, le prix de revient d'un repas est de 8,27 euros, et les familles participent à hauteur de 3,86 euros en moyenne. Ainsi, le solde restant de 4,41 euros est à la charge des mairies qui voient ainsi leur participation augmenter fortement. Cela représente pour elles un budget annuel très important d'environ 84 000 €.

Force est de constater que le nombre croissant d'inscriptions à la cantine ne va pas de pair avec l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés. Cela peut s'expliquer aux Berthalais notamment, par l'arrêt d'activité de plusieurs « nounous » qui faisaient manger les enfants entre midi et deux. Ceci est lié également à l'évolution des modes de vie qui ne permettent plus aux parents de récupérer leurs enfants sur le temps de midi. La bonne qualité du service peut aussi être une explication, suscitant ainsi davantage d'engouement.

Les plats sont concoctés par les cuisiniers, Benoît et Fabienne, qui régalent les petites papilles ! Le RSI de Piégros-Mirabel fait parler de lui à l'extérieur, notamment avec la participation de Benoît aux formations « Ça bouge dans ma cantine », organisée par Agribiodrôme. Ainsi notre cantine est de plus en plus citée en exemple de par la qualité des repas qui sont proposés et les réflexions qui sont menées autour du projet pédagogique. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2022, les collectivités sont soumises à la loi Egalim qui impose de se fournir à 50% en produits bio et locaux. Au RSI Mirabel-Piégros, c'est déjà le cas depuis plusieurs années car actuellement, nous sommes autour des 70%.

La communication et les liens entre les sites de restauration, la cuisine, les écoles, les mairies, la MJC, l'association et les parents d'élèves sont assurés par l'agent chargé de la coordination mis en place au printemps 2020.

Effectivement, le RSI réunit beaucoup d'acteurs et l'objectif est de travailler ensemble du mieux possible afin d'offrir un service de qualité aux enfants.

La vie du RSI est donc en constante évolution. Il semble important de le rappeler ici, car on peut avoir tendance à oublier que la cantine est un service public facultatif qui fonctionne grâce à l'engagement des mairies et de l'association de parents. Il reste encore beaucoup à faire. Alors tou(te)s les volontaires sont bienvenu(e)s pour participer à cette belle aventure et apporter de l'énergie et des idées !

Transports scolaires. Modification du service

Durant le printemps, le service des transports de la Région a lancé un appel d'offres afin de renouveler les marchés arrivés à expiration, que ce soit pour le transport des élèves ou celui des particuliers.

Concernant le service de transports des écoliers de notre RPI, l'appel d'offres a été emporté par la société Les Rapid'Verts de Die en remplacement de Kéolis, avec un début des prestations pour la rentrée de ce mois de septembre 2021.

La difficulté pour nos communes a été d'apprendre au cours du mois d'Aout, par l'intermédiaire du transporteur retenu, que le transport de midi ne serait plus assuré comme il l'était auparavant. Arguant du fait que la Région AURA n'a pas la compétence du transport méridien, ce service revenait impérativement à la charge des communes. Soit. Mais encore aurait-il fallu être informé de ce changement de pratique !!

Contactés, les services de la Région ont répondu en nous indiquant que ce service autrefois pris en charge par le département n'était pas obligatoire, et qu'il ne le serait pas par la Région aujourd'hui en charge du transport scolaire.

Devant l'obligation ainsi faite, une concertation, au niveau des élus des deux communes et du transporteur Les Rapids'Verts, a permis la signature d'une convention pour la période septembre-Décembre, se laissant le temps de la réflexion pour organiser autrement ce temps de midi

entre les écoles et le restaurant scolaire. En effet, ce changement n'est pas neutre au niveau financier, sachant que la participation globale des 2 communes s'élèvent à 25 000€/an alors que par le passé, elle n'était que de 2 000 €.HT/An.

Dans le même temps, avec l'aide des enseignants, des parents d'élèves et de l'association du restaurant scolaire, une enquête a été organisée auprès des parents dont les enfants utilisaient ce mode de transport pendant le temps méridien. En effet, un service de restauration existe depuis 2020 au niveau de chacune des écoles du RPI, et ce grâce à des investissements conséquents de la part des communes : aménagement d'une salle dans l'école des Berthalais, puis d'un local à Blacons, dans l'attente de l'extension prévue de la salle polyvalente.

Ainsi, dans cette nouvelle configuration, constatant la très faible fréquentation du bus le temps de midi, et face au coût démesuré, les mairies ont décidé de supprimer le transport du midi, à compter de la rentrée de janvier 2022.



Au quotidien

Sécurité routière



Sécurité routière : piétons et cyclistes également concernés

Le code de la route et la sécurité routière ne concernent pas que les véhicules motorisés et ceux qui les conduisent. Piétons comme cyclistes doivent être vigilants, observer un certain nombre de règles, et admettre que leur sécurité ne dépend pas uniquement du comportement des automobilistes.

Les conseils de la sécurité routière pour rouler à vélo en sécurité :

- ☞ Vérifier l'état de son vélo : freins, éclairage et sonnette.
- ☞ Préparer son itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables.
- ☞ Penser à s'équiper : casque, vêtements clairs, accessoires rétro réfléchissants, écarteur...
- ☞ Indiquer ses changements de direction en tendant le bras. Ne pas utiliser de casque audio ou d'oreillettes.
- ☞ Ne pas rouler après avoir trop bu. Au-delà de 0,5 g/l, c'est interdit, passible d'une amende et surtout très dangereux.
- ☞ Privilégier la file indienne (obligatoire la nuit et lorsque la circulation l'exige). Et jamais à plus de deux, côte à côte.
- ☞ Ne pas rester dans les angles morts des bus et poids lourds, plus grands que ceux des voitures.
- ☞ Dans les virages, serrer au maximum à droite, les voitures ne voyant les vélos qu'au dernier moment.



Dangers et sécurité des piétons la nuit

Pour se rendre plus visible, le piéton doit :

- ☞ Préférer les vêtements de couleurs claires
- ☞ Privilégier des vêtements et chaussures équipés d'éléments rétro-réfléchissants. Pour les enfants, choisir un cartable avec des bandes rétro-réfléchissantes sur les bretelles, les côtés et le dos du sac pour que l'enfant soit visible sous tous les angles.
- ☞ Apprendre à l'enfant à marcher le plus loin possible de la chaussée : s'il n'y a ni trottoir ni accotement, marcher sur le côté gauche de la chaussée pour bien voir les véhicules arrivant en face.



La Vie associative et culturelle



Matinée Boudins et Caillette du Basket Piégros

Cette manifestation reconduite depuis de nombreuses années fait partie du patrimoine local grâce à l'investissement de fidèles bénévoles. Aussi, même si les conditions sanitaires ont compliqué quelque peu l'organisation, les membres du Foyer Basket ont tenu à être présent en ce mois de décembre.

Ainsi, avant le lever du jour, ce dimanche 5 décembre, les premiers organisateurs mettaient en place les barnums et tables, et procédaient à la mise en chauffe de la chaudière, car par -3° C, il faut du temps pour atteindre la température idéale pour accueillir les premiers boudins.

Dans la salle du CRA, Damien, Denis et Michel remplissaient les boyaux de sang frais. C'est ensuite à Jacky, Fernand et Philippe, d'assurer la suite dans la chaudière frémissante. Quelques coups d'aiguille pour vérifier la cuisson, et le filet était relevé pour transmettre la couronne de boudins bien cuits au stand de vente. Découpés en tronçons d'un mètre, ou d'un demi-mètre, le bout restant a servi à la dégustation, comme les trop rares morceaux qui pouvaient éclater.

La matinée s'est déroulée avec une file ininterrompue de fins gourmets venus acheter les 200 caillettes et les nombreux mètres de boudins réalisés

avec 110 litres de sang. Toujours dans le respect des règles sanitaires, elle s'est clôturée par un apéritif agrémenté de vin blanc et d'huîtres.

Cette animation s'est terminée ensuite par les nécessaires nettoyages et rangements effectués par les membres et sympathisants du Foyer Basket, tous heureux de pouvoir reconduire cette manifestation appréciée sur la commune. Bravo et merci à eux.



Le Mimi Marché

L'association du Mimi Marché, qui vient de fêter ses 5 ans, poursuit les mêmes objectifs depuis sa création en 2016 :

- proposer des produits locaux en circuit court ;
- soutenir une agriculture agroécologique et une consommation écoresponsable ;
- favoriser la rencontre, la convivialité et la connaissance entre les habitants et les producteurs.



L'assemblée générale organisée le 19 septembre 2021 a été l'occasion de présenter le bilan de l'association et d'échanger entre les producteurs et les consommateurs. Quelques chiffres en cette fin d'année : 130 ménages adhérents, soit près de 350 personnes, entre 35 et 55 paniers préparés par semaine, près de 86 000 euros de produits distribués ! Au fil des ans, la gamme s'est élargie. Nous avons désormais 27 producteurs ou transformateurs réguliers qui nous font plaisir chaque semaine avec fruits et légumes, viandes, œufs, produits laitiers, huiles et condiments, miels, confitures et chocolats, plantes aromatiques et soins, cafés et tisanes, glaces, pâtes et farines, pains paysans et boissons. La carte de tous nos producteurs locaux sera prochainement mise en ligne sur le site officiel de la mairie.

En raison du covid, le Mimi Marché a connu plusieurs domiciles en 2021 ! Il est désormais de retour sur la place de la mairie et peut profiter de

l'auvent de l'école lors des jours d'intempérie. La mairie, qui apporte un soutien logistique très apprécié, met à notre disposition un local, ce qui permet de stocker des frigos pour les produits frais, ainsi que des tables et des bancs. Deux équipes de bénévoles se relaient tous les vendredis : une première se retrouve dès 16h pour accueillir les producteurs et préparer les paniers, puis une seconde assure la distribution dans la joie et la bonne humeur entre 18h et 19h.

Une équipe d'irréductibles bénévoles assure ainsi les distributions, mais elle réfléchit aussi tout au long de l'année pour améliorer le fonctionnement du Mimi. Le calendrier est en cours d'élaboration pour l'année 2022, avec l'envie d'organiser des marchés plus élargis et festifs (comme le 19 novembre dernier), si la situation sanitaire le permet. Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas la date du dimanche 6 mars : nous fêterons le retour du printemps lors de notre prochaine assemblée générale ouverte à tous !

Le Mimi Marché existe et continue de se développer grâce aux producteurs locaux et aux bénévoles qui remplissent vos paniers, mais aussi aux nombreux consommateurs qui se régalaient. Un grand merci à tous !

Si vous souhaitez commander des produits locaux, si vous avez un peu de temps pour partager des moments conviviaux entre producteurs et bénévoles, si vous voulez faire vivre ce marché local et écoresponsable, n'hésitez pas à venir nous rencontrer le vendredi soir ou à nous contacter par mail : mimimarche@jowana.fr.

L'équipe du CA



Les Balcons de la Drôme sous contraintes !

Cette belle journée du 13 juin dernier a accueilli 228 coureurs et 463 marcheurs dont 62 enfants pour fêter notre **30^{ème} édition des Balcons de la Drôme**.

Si la participation s'affiche en retrait par rapport aux éditions précédentes, elle reste une belle victoire pour les organisateurs et tous les bénévoles qui ont assuré son bon déroulement malgré les contraintes « covid ».

Les organisateurs, sous le coup des directives sanitaires successives, ont dû modifier le programme à plusieurs reprises. Ils ont revu et réduit à deux les parcours de randonnée pour éviter les navettes de transport et les regroupements qui en découlaient. Ils ont été contraints aussi de renoncer à la tenue de l'habituel et très apprécié repas champêtre ainsi qu'à la prestation d'une fanfare.

Les trails eux, ont échappé de justesse à la suspension des courses hors stade imposée depuis le début d'année. Malgré le doute qui planait, la bonne préparation de l'équipe organisatrice a offert à nos participants une course sans accroc majeur, avec un nombre de coureurs identique à l'édition pluvieuse de 2019. Le circuit inversé et l'option course en « duo » ont été unanimement appréciés.

À noter cette année qu'en complément de l'animation enfants, l'association a tenu à renforcer la dimension écoresponsable de la manifestation. Une animatrice NATURA 2000 était présente sur un stand de sensibilisation aux fragilités du périmètre Natura 2000 du massif de Saou. Elle a pu présenter combien « Les trois becs » accueillent d'activités humaines (agriculture, activité forestière, randonnées, trails, vélo, parapente, alpinisme, chasse...) qui cohabitent.

L'équipe de communication réfléchit à de nouveaux axes pour élargir l'impact des actions publicitaires. Merci à tous nos sponsors pour leur solidarité et leur générosité.

Dany Gamore s'occupe désormais de l'organisation des trails, elle succède à Roger Amblard qui travaille à la réalisation et la tenue à jour d'un nouveau site internet. <https://lesbalconsdeladrome.fr>

Saluons le soutien sans faille de nos élus, l'engagement et la solidarité de nos bénévoles qui font la qualité d'accueil et assurent la pérennité de cette manifestation devenue incontournable.

Rendez-vous le **dimanche 12 JUIN 2022 !**

Les signataires :

Philippe RENOUX co-président randos

Patrick BAL co-président communication

Dany GAMORE organisation Trails



« S'il n'en reste qu'un » ou « le survivant des Templiers »

Quand il a pris le départ en 1995, il ne se doutait pas qu'il serait encore là en 2021.

Pascal Moreau, notre directeur d'école, ne pensait certainement pas non plus y revenir tous les ans, être le seul participant de toutes les éditions, et se présenter sur la ligne de départ et d'arrivée du 25ème grand Trail des Templiers, sur la plateau des Causses vers Ste Eulalie de Cernon, Nant ou Millau en Aveyron.

Ces paysages du Larzac, faits de pierres, de dolmens, de souterrains ou de cazelles en pierres sèches l'ont sans doute guidé dans l'effort, affectionnant les courses de longues distances dans ces milieux à la fois hostiles et accueillants.

« Ces paysages d'herbes à moutons, de petits bosquets et de rochers ruiniformes qui sont sur les causses, ça me transporte », dit-il, lui qui a découvert cette région dans sa jeunesse et lors de séjours en vacances.



Venu sur le tard à la course à pied, avouant ne pas être très dossard, mais surtout profiter des paysages ou courir avec des amis, il affectionne cette course longue de plus de 80 Kms, rassemblant chaque année plus de 10 000 coureurs, de 45 nationalités différentes, lui qui a terminé 20ème de l'édition 2004 !

Connaissant par cœur chaque sentier, chaque pierre, chaque carrefour, accompagné de Catherine et de leur fille Marion, sa participation à l'édition 2021 (la 25ème) a été un grand moment d'émotion, qui lui

a permis malgré « une carcasse vieillie » de terminer à une place fort honorable.

Alors, homme méthodique, organisé, méticuleux, avec des programmes d'entraînement structurés, nul doute qu'il a quelque part au fond de sa tête, un petit coin de ces causses qui lui revient, et qui le guidera pour la 26ème.

Pascal ne sait pas quand il s'arrêtera, mais l'envie de participer à cette épreuve en famille lui donne envie de poursuivre quelques années encore.

Pour conclure, voici une phrase de Yoann Maillard, coureur lui aussi : « Etant donné que le gardien du temple n'a pas décidé de rendre les clefs, l'histoire perdure. Il vient juste de finir un chapitre de la grande histoire des Templiers, laissant la place au suivant ».

Bravo Pascal pour tes performances et ton état d'esprit. Merci à toi, qui transporte notre vallée de la Drôme, Aubenasson et Piégros La Clastre, sur tous les sentiers de France.



La Fontaine Fleurie

Née le 3 juin 2005, l'association « La fontaine fleurie » était constituée de 12 membres habitant la commune dont la moitié non élue. Ceux-ci se côtoyaient régulièrement lors du marché aux fleurs, organisé chaque printemps par la commission culture. Cette association avait pour objectif le fleurissement du village, mais aussi les plantations des fleurs et la mise en place du concours des maisons fleuries.

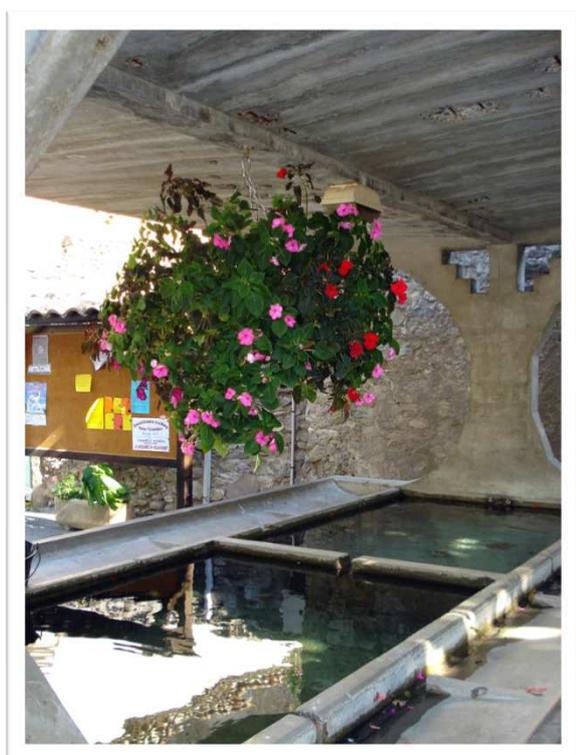
C'est d'ailleurs lors de la remise des prix du concours des maisons fleuries en décembre 2004, que la commission culture a demandé officiellement à un groupe d'habitants, passionnés de fleurs, de se joindre à elle au sein d'une association afin, entre autres, de faciliter l'organisation du marché.

La Fontaine Fleurie est par exemple à l'origine de l'installation du sapin de la Bascule qui embellit chaque fin d'année l'entrée du village. De même, des après-midis avec les enfants des écoles ont été organisés pour la décoration des sapins de Noël, suivis de petits goûters sympathiques.

Au cours de ces dernières années, plusieurs membres de la Fontaine Fleurie nous ont quittés, et l'enthousiasme est parti aussi.

Souhaitant relancer cette initiative, au printemps 2021, un appel a été lancé auprès de nouveaux habitants intéressés et ayant la main verte. Grâce à eux, une nouvelle dynamique a vu le jour, et des plantations ont pu être réalisées.

Afin de recueillir de nouvelles idées et de pérenniser cette démarche, il est fait appel aux personnes intéressées pour conforter ce groupe d'habitants. Si cela vous intéresse, faites-vous connaître auprès du secrétariat de mairie, ou auprès des élus afin qu'en 2022, notre village retrouve ses couleurs.



Activité de l'Association Communale de Chasse Agréée de Piégros-La Clastre 2021-2022

Reconstitution d'une Population de Perdrix rouges sur l'ACCA de Piégros la Clastre

Programme 2019/2024

Le travail de repeuplement de gibiers (faisans, perdrix), pour obtenir des couvées, a toujours figuré dans les travaux de l'Association Communale de Chasse.

La présence de nombreux insectes, d'un biotope mêlant couvert forestier proche des cultures comme la vigne, la lavande, le thym... nous a permis d'avoir un dossier favorable, auprès de la Fédération de chasse Drôme qui favorise cette action.

Depuis 2019, l'ACCA achète et lâche chaque année durant l'été, 120 Perdrix rouges génétiquement sélectionnées et surtout conditionnées à la peur de l'homme et des prédateurs, comme prévu dans le cahier des charges, chez un éleveur du Gard. Afin d'établir un bilan de cette action la chasse a été fermée, et chaque année lors de l'assemblée générale, les observations sont présentées.

Ces perdrix sont maintenues pendant 4 jours et nourries dans des parcs sur des secteurs de pins et de landes, avant d'être rapidement relâchées. Une équipe de 6 bénévoles assure l'apport de blé et d'eau sur divers points, pour favoriser leur arrivée et leur maintien. La surveillance du territoire est assurée par les gardes particuliers.



Cependant, les oiseaux peuvent être dérangés et attaqués notamment par les buses et éperviers. Proies faciles pour ces rapaces, certaines perdrix baguées sont retrouvées déchiquetées. Celles qui ont la chance d'être épargnées filent vers d'autres espaces. Ainsi, les comptages sont repris au printemps, dès mars, pour se faire une idée des couples formés, en écoutant à l'aube ou à la tombée de la nuit, les coqs chanter.

Si vous rencontrez des couvées, ne les touchez pas et éloignez-vous afin de laisser leur mère poule reprendre le contrôle.

Par contre, vous pouvez faire des photos et nous les transmettre sur notre adresse : acca.piegrosclastre@gmail.com

Maintenir cet effort de repeuplement, le faire savoir, est un moyen d'agir en faveur de la biodiversité. C'est aussi le moyen d'échanger, sur la passion des chasseurs et de partager leurs idées.

Pour les autres espèces, cervidés, lièvres, les comptages de nuit, sont organisés au mois de mars, et ce sur quatre soirées. Ils sont autorisés en véhicule, avec 2 lampes manuelles tenues par les passagers arrière. Cela permet d'identifier une densité de l'espèce au km, complétée par les informations des poids, et des sexes des prélèvements. Ces informations sont utilisées pour augmenter ou diminuer les plans de chasse. Une belle densité de chevreuil est connue, les cerfs s'installent et les lièvres sont plus nombreux.

Au travers de ces quelques actions, l'ACCA contribue ainsi à maintenir un bon équilibre de toutes les espèces.

Enfin, les Drailles auront lieu les 12 et 19 mars 2022. Il s'agit d'entretenir les chemins de randonnée et de chasse, empruntés aussi par les utilisateurs de la Nature et d'améliorer ainsi la Sécurité de chacun.

Le rendez-vous pour tous les intéressés, chasseurs ou non chasseurs, sera proposé à partir de 8h30, Place de la Fontaine.

Pour toute information sur l'activité Chasse, vous pouvez contacter le Président Julien RAILLON sur le mail ci-dessus ou au portable 06.07.85.23.41

Pour le Bureau de l'ACCA Bernard Gondian



Commerce et artisans

Les glaces & sorbets MERLIN !

Loïc DUMAS, artisan glacier à Piégros-La Clastre

Artisan Glacier depuis 2018, Loïc est originaire de Bourdeaux, mais c'est ici, de l'autre côté de la forêt de Saoû, qu'il a installé son petit atelier de fabrication de glaces artisanales 100% BIO.

Il cuisine avec passion des glaces gourmandes et des sorbets fruités pour lesquels il choisit toujours les meilleurs ingrédients, auprès des producteurs du coin chaque fois qu'une production locale Bio existe.

Pour les ingrédients qui viennent inévitablement de loin, comme la vanille, le sucre ou les fruits exotiques, il veille à ce qu'ils proviennent de filières responsables et vertueuses.

Le local artisanal, situé au 216 rue du Solaure, est uniquement un atelier de fabrication et il n'y a pas de boutique sur place. Il y a néanmoins un petit créneau

pour que les clastrois puissent acheter les pots d'un demi-litre directement à l'atelier, à savoir tous les mercredis soir de 17h à 19h.

Le reste de la semaine, vous pouvez acheter les glaces MERLIN au relais des Mousquetaire "Chez Anthony" à Blacons, ou déguster quelques-uns de ses parfums dans un cornet au Bistrot du Solaure.

Goûtez, vous allez vous régaler !



Les Glaces Merlin
Loïc DUMAS
216 Rue du Solaure
26400 Piégros-La Clastre

 loic@glacesmerlin.fr

  Glaces Merlin

 glacesmerlin.fr

Bistro du Solaure – pour un début chaotique

Effectivement, si le bar a rouvert le 9 mars 2020 après les départs de Fred et Flo, le restaurant devait ouvrir le 17 Mars, lendemain de l'annonce du président de la république qui a décrété le confinement du pays. Démarrage remis à plus tard !!

Ainsi, la vente à emporter s'est organisée d'avril à juin avec le soutien de beaucoup d'habitants de la commune. De même, nous tenons à remercier ici l'équipe municipale qui a su nous donner un coup de main, avec l'exonération de 2 loyers, nous permettant d'attendre les aides de l'état. Merci. Vraiment merci.

Et puis on a rouvert en juin avec une affluence record, des concerts, un repas du 14 juillet et du 15 août. Juste le temps de souffler en fin de saison et puis on a refermé, confinement oblige. On a refait les repas à emporter, avec toujours le soutien des clients fidèles.

En 2021, on a pu rouvrir mi-mai avec le soutien toujours sans faille de l'équipe municipale, avec des concerts presque tous les soirs, un repas concert le 14 juillet, une terrasse comble tout l'été, midi et soir. De même, Le Solaure a offert un spectacle pour les enfants du village au Centre

Rural d'Animation. Enfin, depuis le printemps 2021, nous avons pu fonctionner normalement et effectuer à présent notre premier hiver.

Parmi les animations, venez nous rejoindre le mercredi de 17h à 20h pour passer un bon moment à jouer aux jeux de société ou au Backgammon, animé par Daniel et Pauline. Nelly et Lydie lisent un conte pour enfant une fois par mois le mercredi. De même, le mardi, Aurore, Nelly et Cécile organisent une rencontre par mois autour du livre. Et en espérant un retour des mini concerts d'hiver...

Au plaisir de voir. Mikael et Sabine



Psychopraticien

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis Julian Agostini et je me suis installé à Piégros-La-Clastre depuis quelques mois en tant que psychopraticien certifié en thérapie brève.

Ancien ingénieur, je me suis formé à une approche thérapeutique appelée maïeusthésie, après en avoir fait l'expérience personnellement. Je suis fier de proposer aujourd'hui des accompagnements psychologiques aux adolescents, aux adultes et aux enfants (à partir de 10 ans). Cela a lieu soit à mon cabinet, soit au téléphone. Les raisons d'un accompagnement peuvent être variées (psychologiques, relationnelles, liées au corps ou à des événements), comme par exemple de l'eczéma, phobies, stress, traumatisme, dépression, addictions, relation difficile, séparation, etc...

C'est une psychothérapie simple et efficace, permettant d'apaiser par exemple les blessures du passé, avec pragmatisme et bienveillance. Nous cheminons ensemble à travers vos ressentis vers ce qui demande à être accueilli et reconnu.

Au plaisir de vous rencontrer et très heureux de partager cette aventure avec vous à Piégros.

Julian AGOSTINI
14 Impasse du Cyprès
26400 Piégros-La Clastre

 07 82 19 29 79

 julian@julian-agostini.fr

 julian-agostini.fr

La réflexologie – Nathalie HERR

Installée depuis l'été à plein temps, je poursuis, au quartier du Château à Piégros, mes activités de réflexologue, métier que j'exerce avec passion depuis maintenant 7 ans. Je suis membre active du Conseil d'Administration du Syndicat Professionnel des Réflexologues qui œuvre pour une meilleure connaissance de cette profession et milite pour des parcours de formation de qualité professionnelle reconnue.

La réflexologie est une pratique de santé complémentaire qui ne se substitue en aucun cas à un suivi médical. Il s'agit d'un accompagnement vers une approche globale et mieux maîtrisée de votre santé.

Cet hiver, je me déplace gracieusement à domicile (entre Crest et Saillans), mais dès les beaux jours, je pourrai à nouveau vous accueillir en extérieur. Vous conviendrez, avec moi, que la vue et la sérénité des lieux contribuent largement à une détente régénératrice !

En complément de cette activité à mon propre compte, j'interviens également au sein de l'ADMR dans le cadre des services à la personne.

Une séance de réflexologie, c'est local, ça fait du bien, ça consomme peu d'énergie et ça ne produit que très peu de déchets !

Nathalie HERR - Réflexologue
2686 Route de Piégros - 26400 Piégros La Clastre
 06 62 55 84 34

 reflexologienathalieherr

 nathalie.herr@gmail.com

 rendez-vous-reflexologie.com

Éclat Étern'elle - Esthéticienne

Nouveau dans vos villages,
un BEAUTY TRUCK !



Éclat Étern'elle
Lauryne COLLUS
☎ 06 64 59 00 51

  Eclat etern'elle

 eclateternelle@gmail.com

Diplômée d'Etat , après avoir pratiqué à domicile pendant 10 ans, j'ai le plaisir de vous accueillir dans mon Beauty Truck tous les vendredis sur le parking de l'Aire sportive (351 Route de Piégros), un concept original et chaleureux pour vous offrir le meilleur !

J'ai à coeur de vous accompagner et conseiller, afin de prendre soin de votre corps mais aussi de votre esprit. Se sentir bien à l'extérieur comme à l'intérieur, et profiter d'un véritable lâcher-prise : épilations, soins visage/corps, modelages, maquillages, ongles...

Travaillant avec des produits BIO et ECOCERT, je souhaite adopter une démarche écologique en réduisant un maximum les déchets.

Disparition : JENNIFER – salon de coiffure itinérant

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris le décès de Jennifer REPPÉLIN, notre coiffeuse itinérante.

Dès la création de son salon itinérant, en 2015, Jennifer était venue s'installer sur le village de Piégros La Clastre pour assurer ses premiers rendez-vous, tout d'abord sur la place de la Fontaine devant la mairie, puis sur la place de la Liberté.

Très professionnelle et ponctuelle, sa venue régulière lui permettait d'accueillir bon nombre de clastrois ou clastroises.

Notre coiffeuse souriante, dynamique et bienveillante s'en est allée bien trop tôt ...

Toutes nos pensées vont à sa famille.



État Civil - 2021

Ils sont nés

Irys XAVIER
née le 15 juillet

Cameronn PINOT
né le 16 juillet

Luna DURAND
née le 18 juillet

Lumina PUTHIOT
née le 16 août

Neil DOUCHET
né le 20 août

Noé ZANNETTACCI
né le 30 septembre

Charlotte GEORGIN
née le 10 novembre

Ils se sont dit ... OUI!

Cristelle REYNAUD
et
Éric FAULCON
le 12 avril

Stéphane LEFONDEUR
et
Virginie LICATA
le 24 juillet



Ils nous ont quittés...

Alain CHABOT
le 25 janvier

Georgette ROSSERO
épouse MARTIN
le 10 février

Janick SILVESTRE
le 15 mars

Gilbert BIR
le 18 mars

Véronique GOMEZ
épouse LECLERC
le 15 avril

Michel PUTHIOT
le 3 mai

Juliette ARNAUD
épouse BERNARD
le 3 mai

Marcel HAUTIER
Le 14 novembre

Virgile ARNAUD
le 24 novembre

*Par ailleurs, nous avons
appris les décès de :*

Michel LEXTRAIT,
le 23 février

Jean EYNARD,
le 14 juin



Décès

En ce début d'année, nous avons appris malheureusement le décès de Madame Françoise RANCHIN.

Françoise, que beaucoup connaissaient au village, a œuvré pendant de longues années auprès des enfants de Piégros La Clastre et Mirabel et Blacons en tant qu'assistante maternelle, et notamment pendant le repas de midi où elle accueillait chez elle bon nombre de petits convives.

Ensuite, elle a poursuivi sa carrière à la mairie de Mirabel et Blacons en tant qu'agent administratif, avant de rejoindre l'Isère pour une retraite bien méritée. N'oublions pas non plus son implication en tant que secrétaire et présidente de l'amicale laïque, ou au sein de

l'association du « Moulendou ».

En ces moments douloureux, la mairie de Piégros La Clastre, les élus et le personnel tiennent à adresser leurs plus sincères condoléances à sa famille et les assurent de toute leur amitié.

Son mari Raoul, ses filles Chrystèle et Amandine, ont tenu à nous faire parvenir un petit message de remerciements que nous vous transmettons :

« Mr Raoul RANCHIN, ses filles et toute leur famille vous remercient des pensées, attentions, présence et mots chaleureux que vous avez témoignés pour les soutenir lors de la perte de Françoise RANCHIN, survenue le 3 décembre 2021. Elle demeure une belle personne, attentive aux autres, courageuse dans les épreuves traversées et à l'éternel et doux sourire »

Point info

Nouveauté 2022

MJC
Centre Social
NINI CHAIZE

GRATUIT

OCTOBUS CENTRE SOCIAL ITINÉRANT



**ACCÈS ET APPUI
AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES**

CONVIVIALITÉ ET ÉCHANGES

ACTUS/BONS PLANS
www.mjcninichaize.org

04 75 25 14 20

MIRABEL ET BLACONS

(à côté de l'église)

Mercredis de 9h30 à 12h

9 mars - 13 avril

11 mai - 8 juin

PIEGROS-LA-CLASTRE

(à côté de la mairie)

Mercredis de 9h30 à 12h

23 mars - 27 avril

25 mai - 22 juin



MANIFESTATIONS ASSOCIATIONS CLASTROISES - CALENDRIER 2022

Association	Date	Animation	Occupation
Commune de Piégros	14/01/22	Vœux du Maire	CRA + salle bleue
Club Saint Médard	26/01/22	Assemblée Générale	CRA + salle bleue
Chant d'Arbre	29/01/22	chorale	C. R. A. + Salle Bleue
MJC	29/01/20	Théâtre d'impro	Aire sportive
Amicale des Ecoles	06/02/22	repas	C. R. A. + Salle Bleue
Chant d'Arbre	12/03/22	Chorale	Aire sportive
A. C. C. A.	20/03/22	Drailles	Aire sportive
Club Saint Médard	27/03/22	Loto	C.R.A. + salle bleue
Amicale des Ecoles	09/04/22	journée culture	Aire sportive + C.R.A.
Club Saint Médard	carnaval	Goûter avec les écoles	C.R.A.
Commune de Piégros	08/05/22	Cérémonie du 8 mai	CRA
Chant d'Arbre	14/04/22	Chorale	Aire sportive
Saint Julien des 3 Becs	06/06/22	Pèlerinage à St Médard	(lundi de pentecôte)
Les Balcons de la Drôme	12/06/22	Les Balcons de la Drôme	C. R. A. + Salle Bleue + Place de la Fontaine
Amicale des Ecoles	18/06/22	Fête des écoles	Aire sportive
A. C. C. A.	24/06/22	AG de l'A. C. C. A.	C.R.A.
Amicale des Ecoles	25/06/22	Fête des écoles (repli)	Aire sportive
Club Saint Médard	29/06/22	Repas de Clôture	C.R.A. + salle bleue + RSI
Musique et Mouvements	01/07/22	Assemblée Générale avec repas	Aire sportive
Basket Piégros-La Clastre	14/07/22	fête de fin de saison	Aire sportive
Fête de la fraternité		Fête de la fraternité	Aire sportive + C. R. A. + Place de la Fontaine
A. C. C. A.	29/07/22	Permanence permis de chasse	Aire sportive de 18h00 à 21h00
A. C. C. A.	26/08/22	Permanence permis de chasse	Aire sportive de 18h00 à 21h00
Basket Piégros-La Clastre	2,3,4 sept. 2022	Vogue des croulants	C. R. A. + Salle Bleue + R. S. I.
Basket Piégros-La Clastre	18/09/22	réboule vogue	Aire sportive ou C.R.A.
Mimi marché	25/09/22	Assemblée Générale	Aire sportive ou C.R.A.
Amicale des Ecoles	29/09/22	Assemblée Générale	CRA
Amicale des Ecoles	15/10/22	Vente de jus de raisins	Aire sportive
Club Saint Médard	05/11/22	Concours de belote	CRA + salle bleue
Commune de Piégros	11/11/22	Cérémonie du 11 novembre	C.R.A.
Chant d'Arbre	12/11/22	chorale	Aire sportive
Amicale des Ecoles	21/11/22	Loto	CRA + salle bleue
Basket Piégros-La Clastre	04/12/22	matinée boudin	CRA + salle bleue + place de la Fontaine
Club Saint Médard	14/12/22	Repas de Noël	CRA + salle bleue + RSI
Club Saint Médard	mardis	Marche à partir de 13h30	Place du village
Club Saint Médard	mercredis	Pétanque - jeux divers	Aire sportive 14h00 - 18h00

Retrouvez votre revue municipale en couleur sur le site internet : mairie-piegrosclastre.fr